

Réf: Dossier 163489

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « UNIVERSITE FUTURE VISION » en abrégé « UFV »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN / BINGERVILLE
AYOPOUMIN, FEH KESSE NON LOIN DE LA STATION
AFRIQUIA SERVICE, LOT 425, ILOT 50, Lot 425, Ilot 50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23-11-2022 et enregistrés au CEPICI le 28-11-2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNIVERSITE FUTURE VISION » en abrégé « UFV »

Objet : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN / BINGERVILLE
AYOPOUMIN, FEH KESSE NON LOIN DE LA STATION
AFRIQUIA SERVICE, LOT 425, ILOT 50, Lot 425, Ilot 50

Dirigeant(s) M SILUE TIANGAZION LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11175 du 12/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68293/GTCA/RC/2022 du 12/12/2022

